



assurances depuis 1944
par et pour le secteur de la santé

Avenue des Arts 39/1
1040 Bruxelles

Tél. 02 209 02 00

info@amma.be
www.amma.be

CCFFMG
Haies des Chênes 12/FF
BE-4140 DOLEMBREUX

Bruxelles, le 19 novembre 2019

Votre réf.
Notre réf.
Dir. tél. 02 209 02 17
Dir. fax 02 218 50 32
E-mail annemie.lemaitre@amma.be

ATTESTATION

Assurance : R.C. Professionnelle
Contrat n° : 10000056
Assuré(e) : Les Candidats médecins généralistes

ETUDES CLINIQUES :

Amma Assurances couvre la responsabilité du CMG lors de sa participation dans le cadre de sa maîtrise visant l'amélioration de la qualité, à condition que les protocoles ad hoc aient été approuvés par le Comité d'Ethique et que le patient ait donné préalablement son consentement écrit après avoir été mis au courant de la nature des examens effectués et de leurs conséquences éventuelles via un formulaire écrit d'information et moyennant un accord écrit par l'assureur par avenant au susdit contrat.

Le présent contrat garantit une couverture en cas de participation aux essais cliniques dont l'assuré est participant (« investigator ») comme prévu dans la loi de 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine. (pas de couverture en cas de promoteur)

Le directeur de maîtrise est couvert par la police de son université en fonction des conséquences potentielles (voir comités éthiques par université), donc pas de couverture prévu par le présent contrat.

Pour AMMA

Annemie Lemaitre
Gestionnaire Service Contrats